

SUR-TAPIS EFFET ANTIGLISSE SUR LES REVETEMENTS TEXTILES DE SOL

Page 1/5

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est établi par les Groupes PEUGEOT S.A. et RENAULT.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable des Services Normalisation de ces deux Groupes.

Il est conforme à l'accord intervenu entre ces Services en JUIN 1991.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet l'évaluation du caractère antidérapant de l'envers des sur-tapis posé sur un revêtement textile de sol.

Elle s'applique aux sur-tapis dont l'envers est enduit ou doublé de matériau alvéolaire, lorsqu'ils sont posés sur un revêtement textile de sol tufté ou aiguilleté, éventuellement associé à une talonnette rapportée.

2.PRINCIPE

Une éprouvette de sur-tapis, sur laquelle est posée une masse, est traînée sur la face supérieure d'un revêtement textile de sol. Un peson fixé en amont mesure la charge exercée sur ce traîneau pour le déplacer.

3.APPAREILLAGE

3.1.DYNAMOMETRE ELECTRONIQUE

de capacité 100 newtons (par exemple, modèle de marque INDELCO référence DGF10), relié à l'éprouvette de sur-tapis par un fil en polyamide de 110 tex.

3.2.MASSE

destinée à plaquer le sur-tapis sur le revêtement textile de sol, de forme cylindrique et de diamètre 78 mm, en acier inoxydable et d'un poids de 20 newtons.

3.3.ENCEINTE CONDITIONNEE

à $23\text{ °C} \pm 2\text{ °C}$ et $50\% \pm 5\%$ d'humidité relative.

3.4.OUTIL DE DECOUPE

tel que cutter.

4.PRELEVEMENT DES EPROUVETTES

4.1.SUR-TAPIS

Les éprouvettes de sur-tapis sont des carrés de 100 mm de côté au millimètre près, découpés parallèlement au sens longueur, c'est-à-dire au sens de fabrication du matériau de base, à l'aide de l'outil (3.4).

Sur l'envers des éprouvettes, repérer le sens longueur.

4.2.REVETEMENT TEXTILE DE SOL

Prélever des morceaux de 500 x 500 mm environ dans le revêtement textile de sol, parallèlement au sens longitudinal du véhicule ou de la pièce de revêtement textile de sol, à l'aide de l'outil (3.4).

Repérer le sens longueur.

4.3.NOMBRE D'EPROUVETTES

Prélever quatre éprouvettes de sur-tapis et deux éprouvettes de revêtement textile de sol.

Un morceau de revêtement textile de sol permet de faire deux essais avec deux éprouvettes provenant du même sur-tapis.

4.4.CONDITIONNEMENT DES EPROUVETTES

Conditionner les éprouvettes de sur-tapis et les morceaux de revêtement textile de sol pendant au moins 22 heures dans l'enceinte conditionnée (3.3). Effectuer les essais dans cette même enceinte.

5.MODE OPERATOIRE

5.1 Glissement parallèle au sens longueur du revêtement textile de sol.

- Poser le carré de revêtement de textile de sol bien à plat sur une table, sens couchant face à l'opérateur. Le fixer à la table, si nécessaire.
- Placer une éprouvette de sur-tapis sur le bord A du revêtement textile de sol (voir figures 1 et 2 en annexe), à 100 mm environ d'un des coins. Y poser la masse (3.2). Relier le bord avant de l'éprouvette au dynamomètre (3.1).
- Déplacer le dynamomètre à la main, de façon à faire glisser l'éprouvette sur le revêtement textile de sol, du bord A au bord B. Le déplacement est effectué parallèlement à la longueur du revêtement textile de sol, une première fois dans le sens couchant (C) du poil. Noter la charge moyenne " F_C ", indiquée par le dynamomètre pendant la durée du trajet. Puis, la même éprouvette est soulevée et placée sur le bord B du revêtement textile de sol à 100 mm environ de la trajectoire précédente (voir figure 2 en annexe) sans modifier la position relative par rapport au revêtement textile de sol. La déplacer une deuxième fois, parallèlement à la longueur du revêtement textile de sol mais dans le sens rebroussant (R), et noter la charge moyenne " F_R ".

5.2 Glissement parallèle au sens travers du revêtement textile de sol.

Prendre une deuxième éprouvette de sur-tapis et, de la même façon, la déplacer parallèlement au sens travers du morceau de revêtement textile de sol (voir figure 2 en annexe). Effectuer cette opération une première fois de gauche à droite, et noter la charge moyenne " F_D "; recommencer une deuxième fois de droite à gauche, et noter la charge moyenne " F_G ".

5.3 Sur le deuxième morceau de revêtement textile de sol, procéder de la même façon que celle indiquée au paragraphe 5.1 avec la troisième éprouvette de sur-tapis.

Sur ce même morceau de revêtement textile de sol, procéder de la même façon que celle indiquée au paragraphe 5.2 avec la quatrième éprouvette de sur-tapis.

5.4 Eventuellement, procéder de la même façon que celle décrite aux paragraphes 5.1 et 5.2 dans les zones "talonnettes".

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Calculer les moyennes $\bar{F}_C$, $\bar{F}_R$, $\bar{F}_D$, $\bar{F}_G$, exprimées en newtons, des charges F_C , F_R , F_D , F_G mesurées aux paragraphes 5.1, 5.2 et 5.3.

L'aptitude moyenne $\bar{F}$ "antiglisse", exprimée en newtons, des sur-tapis peut éventuellement être caractérisée par la moyenne générale des valeurs $\bar{F}_C$, $\bar{F}_R$, $\bar{F}_D$ et $\bar{F}_G$ calculées ci-dessus pour chaque sens de déplacement du sur-tapis sur le revêtement textile de sol.